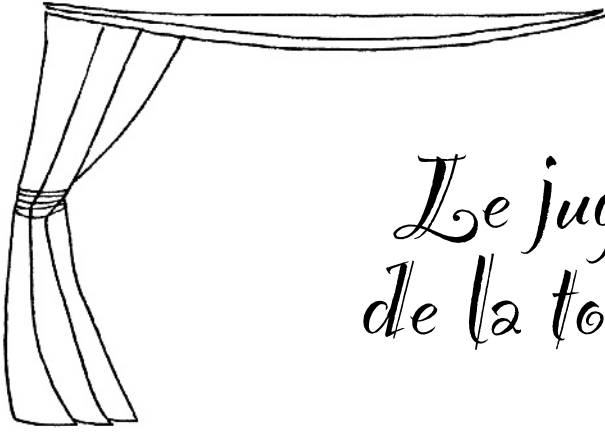




Le jugement de la tolérance

Philosophons !

Cette pièce nous montre ce que doit être le véritable travail d'un philosophe : s'interroger sans cesse, chercher à voir ce qui se cache derrière les mots qui définissent nos pensées et mettre en question tous les concepts, même ceux qui nous paraissent les plus évidents.

La tolérance semble *a priori* une vertu nécessaire pour les hommes ! Et pourtant, en creusant un peu, on se rend compte qu'elle a aussi de dangereux revers. On pourrait s'interroger de même sur l'amour, la liberté, le bonheur... On verrait alors que les mots (et les concepts) ont mille facettes et que rien n'est jamais aussi simple qu'il y paraît...

Si l'on a pris l'habitude du questionnement philosophique et si l'on a suffisamment d'esprit critique, on pourra aller très loin dans cette réflexion. Mais bien évidemment, l'étude de ce qu'ont écrit les philosophes sur la question est toujours éclairant. Sur ce chapitre de la tolérance, Voltaire, Spinoza, Popper ou Jankélévitch ont dit des choses fortes. Il serait dommage de se priver de leur pensée... même si, en philosophie, le débat ne sera jamais tranché par la plume de l'un ou de l'autre.

8 acteurs et plus
20 minutes environ
Dès 10 ans

Le jugement de la tolérance

Les personnages

- ◆ Un huissier de justice.
- ◆ Le président de la Cour.
- ◆ L'avocat de la défense.
- ◆ L'avocat de l'accusation.
- ◆ Le poète Robert Sabatier.
- ◆ Le chanteur poète Julos Beaucarne
- ◆ Le philosophe Voltaire.
- ◆ Le philosophe Karl Popper.
- ◆ La Cour (composée d'autant de juges que l'on voudra).

Le décor

- ◆ Une cour de justice avec une grande table autour de laquelle s'assoient les juges.

Les accessoires

- ◆ Un marteau pour le président de la Cour.

Les costumes

- ◆ Les juges portent une robe rouge et les avocats une robe noire.

Un huissier de justice s'avance sur la scène.

L'HUISSIER DE JUSTICE (*au public, sur un ton solennel*)

Messieurs, la Cour !

*S'avancent alors les juges, qui s'assoient à une grande table face au public.
Puis arrivent les deux avocats qui se mettent sur chacun des côtés de la scène.*

LE PRÉSIDENT DE LA COUR (*à ses collègues*)

Messieurs, nous avons à juger aujourd'hui une personne d'excellente réputation, qui a pour nom : la tolérance. Pour le plus grand nombre, elle est une très bonne chose, mais ses détracteurs prétendent au

contraire que ses excès peuvent être dangereux et mettre en péril la société même. (*Se tournant vers un avocat.*) Monsieur l'avocat de la défense, qu'avez-vous à déclarer ?

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE

Messieurs les juges, messieurs les membres du jury, je dois dire que je trouve ce procès tout à fait inconcevable. La tolérance, ma cliente, est au-dessus de tout soupçon. Comment une société pourrait-elle vivre sans tolérance ? La tolérance, c'est le respect de chacun à chacun...

L'AVOCAT DE L'ACCUSATION (*lui coupant la parole*)

Doit-on alors tolérer le fanatisme, le racisme, l'exclusion, la violence, les camps de concentration, la bêtise, les...

LE PRÉSIDENT DE LA COUR (*tapant avec son marteau sur la table*)

Monsieur l'avocat de l'accusation, vous n'avez pas la parole ! Je vous prie de vous taire et de laisser parler pour l'instant votre collègue...

L'AVOCAT DE L'ACCUSATION

Je vous prie de m'excuser, Monsieur le Président ! Je me suis emporté.

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE

De tels emportements dans un prétoire sont à proprement parler intolérables... Mais je resterai tolérant. Je poursuis. La tolérance, disais-je, c'est le respect que chacun doit avoir pour chacun. Un respect que la loi de 1905 même nous dicte dans son article 1 : « La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. »

Oui, nous devons tolérer et même accepter sur notre sol ceux qui ne pensent pas comme nous. Tolérance est vertu, Tolérance est bonté nécessaire.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR

Monsieur l'avocat de la défense, avez-vous des témoins à faire comparaître ?

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE

Oui, Monsieur le Président, des témoins de première qualité. (*À l'huis-sier.*) Faites entrer, je vous prie, le premier témoin.

Entre le poète Robert Sabatier.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR

Nom et profession.

LE POÈTE ROBERT SABATIER

Robert Sabatier, poète.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR

Nous vous écoutons.

LE POÈTE ROBERT SABATIER (*déclamant un texte que l'acteur pourra tout simplement lire avec un livre à la main*)

Autant le dire à celui qui m'écoute :
Je te ressemble à ce point qu'au soleil
Je crois me voir dans ton corps de passage
Et je t'entends en m'écoutant moi-même.
Mon œil a soif des autres, je les crois
Jaillis de moi comme un oiseau de l'œuf
Et leur cœur bat comme battent mes veines,
Je suis lié par un pacte de sang.
Pas d'ennemis dans l'absolu du monde,
Un même corps, une même épouvante
Et l'espérance avec sa robe verte
Pour nous unir dans un même refus.



Le public applaudit.

L'AVOCAT DE LA DÉFENSE

Merci, cher maître, vous pouvez disposer. (*À l'huissier.*) Faites entrer le second témoin.

Entre le chanteur poète Julos Beaucarne.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR

Nom, profession...

LE CHANTEUR POÈTE JULOS BEAUCARNE

Julos Beaucarne, baladin, chanteur, poète et gribouilleur de papier.

LE PRÉSIDENT DE LA COUR

Qu'avez-vous à dire pour défendre l'accusé ?

LE CHANTEUR POÈTE JULOS BEAUCARNE (*l'acteur lira le texte*)

Je suis l'homme, je suis l'enfant, je suis la femme noire, la femme jaune, l'homme noir, l'homme jaune, l'homme blanc, je suis l'oiseau et le poisson et la tortue et le cheval qui court. Je suis l'herbe et l'arbre. Je suis la mer et la montagne. Si je fais du mal à une partie de moi, à l'enfant qui est en moi, à la femme qui est en moi, de n'importe quel pays, de